

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Université Batna 2



Faculté des Lettres et Langues Etrangères
Département de français

SYLLABUS

Semestres : 01 & 02

Année Universitaire : 2022-2023

Unité d'Enseignement : Fondamentale

Matière Initiation à la Linguistique

Groupe(s) : 02, 06 & 07

Crédits : 02

Coefficient : 01

Enseignantes :

- Nesrine MECHETI (n.mecheti@univ-batna2.dz)
- Nassima KHENDOUDI (n.khandoudi@univ-batna2.dz)

1. **Compétences visées :**

- ✓ Initier les étudiants à la linguistique en tant que science : son objet, son histoire et ses disciplines.
- ✓ Comprendre le fonctionnement du langage, dans son unité et sa diversité.
- ✓ Sensibiliser les étudiants à la complexité des langues naturelles.
- ✓ Initier les étudiants au structuralisme à travers une présentation des concepts fondamentaux de ses méthodes et ses applications.
- ✓ Initier les étudiants aux différentes écoles structurales et à leurs principes de base.
- ✓ Acquérir les notions de base dans les principaux domaines de la linguistique.

2. **Contenu à enseigner :**

SEMESTRE I

Chapitre I : Aperçu historique

- I.1 D'où viennent les langues ?
- I.2 Naissance de la grammaire
- I.3 La philologie
- I.4. Les néogrammairiens et la linguistique historique

Chapitre II : La linguistique moderne

II.1 La linguistique européenne

- II.1.1 Le cercle de Prague
- II.1.2 L'école de Copenhague

II.2 La linguistique américaine

- II.2.1 Edward Sapir
- II.2.2 Léonard Bloomfield

Chapitre III : La révolution Saussurienne

- III.1 L'opposition : langage / langue / parole
- III.2 Le signe linguistique et ses caractéristiques

III.3 La nouvelle conception de la linguistique : diachronie et synchronie

III.4 Les rapports syntagmatiques & paradigmaticques

III.5 Le schéma de la communication

SEMESTRE II

Chapitre I : Les différentes disciplines de la linguistique

1. La phonétique et la phonologie
2. La morphologie
3. La syntaxe
4. La sémantique
5. La lexicologie
6. La sémiologie
7. La stylistique
8. La pragmatique

Chapitre II : Les champs interdisciplinaires

1. La psycholinguistique et les linguistiques cognitives
2. Les pathologies du langage
3. La linguistique appliquée

3. Bibliographie indicative (Ouvrages et articles disponibles et accessibles par les étudiants) :

- **André Martinet : Eléments de linguistique général**, Librairie Armand Colin Paris 1970.
- **Christian Baylon et Paul Fabre : Initiation à la linguistique**, Editions : Fernand Nathan 1975.
- **Ferdinand de Saussure : Cours de linguistique générale**, Editions : Payot Paris 1973.
- **Georges Mounin : La linguistique**, « Collection Clefs » Editions : Seghers Paris 1968.
- **Gilles Siouffi et Dan Van Raemdonck : 100 fiches pour comprendre la linguistique**, Editions Bréal Paris 1999.
- **Jean Dubois : Dictionnaire de linguistique**, Librairie Larousse Paris 1969.
- **Roman Jakobson : Essais de linguistique générale**, Les Editions de Minuit Paris 1973.

Tome I : Les fondations du langage

Tome II : Rapports internes et externes du langage

4. **Évaluation :**

Contrôle des connaissances	Pondérations (%)
Examen final	50%
Travaux dirigés	/
Travaux pratiques	/
Présence et participation	10%
Micro-interrogations	40%
Projets de cours	/
Exposés	/
Devoirs à domicile	/
Autres (à préciser)	/
Total	100%

Introduction

Qu'est ce que la linguistique ?

La linguistique est généralement définie comme étant une science du langage, c'est-à-dire une étude objective, descriptive et explicative de la structure, du fonctionnement et de l'évolution dans le temps des langues naturelles humaines. C'est une tâche difficile, car c'est une discipline récente, et qui a pu être comprise très différemment par ceux mêmes qui cherchaient à l'inventer et à lui donner un sens.

Si le terme linguistique date du début du XIX^e siècle, on peut dire que c'est à la fin de ce dernier que la linguistique va chercher à se constituer en discipline scientifique, au moyen notamment, d'un effort de théorisation et de conceptualisation des termes qu'elle utilise. Nous verrons tout au long de ce module, les phases par lesquelles est passée la science qui s'est constitué autour des faits de langue. Mais aussi les concepts de base de la linguistique en tant que discipline scientifique.

Chapitre I : Aperçu historique

I.1. D'où viennent les langues ?

Les grecs ont été les premiers à utiliser une écriture réellement alphabétique. Ayant repris le système consonantique phénicien, ils ont ajouté leur propre système vocalique. C'est leur alphabet qui a donné naissance à l'alphabet latin puis aux alphabets gothiques et slaves. Ils ont non seulement créé un alphabet complet, mais ont posé les bases d'une véritable grammaire.

Un des grammairiens grecs les plus réputés **Denys De Thrace** (170 av. J.C.), distinguait déjà les parties du discours. L'enseignement grec a été entièrement repris par les romains, qui l'ont adapté à leur propre langue, tout en développant ses aspects théoriques. Le grammairien **Varron** (1^{er} siècle avant notre ère) est déjà célèbre pour avoir été le premier à élaborer une théorie du langage.

En dehors de ces préoccupations purement grammaticales, l'Antiquité s'est posé le problème de la nature de la langue. La langue est-elle naturelle ? les noms des choses seraient alors la conséquence de la nature, ou conventionnelle ? les noms des choses seraient le produit d'une convention entre les hommes.

Ces considérations ont suscité une querelle entre **anomalistes** et **analogistes**. Les premiers ne voyant dans les langues que les irrégularités, pensaient qu'elle ne pouvait être issue d'une convention humaine, car dans ce cas, elle aurait été régulière. Les analogistes, au contraire, soutenaient la thèse de la régularité de la langue. Les stoïciens se sont illustrés comme anomalistes. La prise de position de **Jules César** en faveur de l'analogisme montre l'importance de ce problème encore discuté de nos jours.

I.2. Naissance de la grammaire

La reconnaissance de la valeur des langues a eu pour conséquence directe le souci de les enseigner et par la même d'élaborer des grammaires. Coexistant avec une activité de recherches très importantes telle que la phonétique articulatoire, l'étude de l'orthographe et l'étude des langues étrangères. Cette préoccupation a principalement marqué les 16^{ème} et 17^{ème} siècles. Cependant, la plupart des grammaires de l'époque ne sont que des adaptations des analyses faites sur le latin.

Une telle démarche ne permet, en fait, de découvrir aucune des spécificités des langues modernes. A partir du 17^{ème} siècle, se codifie progressivement la notion de « **Bon usage** » en particulier avec le renforcement du centralisme Monarchique et le développement concomitant d'une vie de cour, Vaugelas, grammairien français (1585-1650) avait publié en 1647 des remarques sur la langue française érigeant en norme du bon langage l'usage de la cour et de cercles privilégiés. Il dit à ce sujet : « ... la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps ». Un tel point de vue amène à accorder davantage d'importance à des points de détails qu'aux grandes régularités de la langue. La notion de faute de français est cruciale « bien parler c'est connaître un ensemble de conventions, un code ; celui d'une élite sociale ». Ce bon usage va progressivement se couper de l'usage effectif. Ce point de vue normatif va avoir une importance décisive sur l'enseignement du français.

Sur ce point le progrès viendra de la grammaire de **Port-Royal (1660)** rédigée par **Antoine Arnauld** et **Claude Lancelot**. Cette grammaire est une tentative d'appliquer la logique à l'étude de la langue tout en tenant compte de l'usage qui apparaît comme « arbitraire et capricieux ». Ces deux grammairiens veulent raisonner la grammaire c'est-à-dire fournir des explications logiques aux phénomènes linguistiques. Le langage selon eux, est la représentation de la pensée par des signes, et en analysant une langue, ou plusieurs, on remonte aux principes rationnels universels auxquels doit obéir toute langue, si elle veut

exister, c'est-à-dire représenter fidèlement la pensée. Pour eux, l'idéal est de parvenir à des règles qui vaudraient pour toutes les langues.

Au début du 19^{ème} siècle se produit une mutation dans la réflexion grammaticale. Si à l'époque classique, le langage analysait la pensée, au 19^{ème} siècle il devient un organisme soumis à l'histoire.

I.3. La philologie

A la fin du 18^{ème} siècle, est née, en Allemagne, la philologie, l'objet de cette science historique est la connaissance des civilisations passées et ceci grâce aux documents écrits qu'elles nous ont laissée. Ces derniers nous permettent de comprendre et d'expliquer ces sociétés anciennes.

Si l'archéologie cherche à connaître les civilisations à travers les vestiges matérielles, la philologie étudie surtout les témoignages écrits (littéraires). Il ne s'agissait plus de prescrire les normes du « bien parler » et du « bien écrire » mais d'analyser les grandes œuvres anciennes pour y découvrir les secrets, en quelque sorte les techniques, des anciens auteurs. L'initiateur de ce mouvement est **Friedrich August Wolf**.

Cette étude philologique des textes va donner naissance à la comparaison des langues. La découverte à la fin du 18^{ème} siècle du « Sanscrit », ancienne langue sacrée de l'Inde, fait apparaître, avec une évidence aveuglante, l'apparentement du latin, du grec du persan et du sanscrit. Ainsi apparaît la philologie comparée ou la linguistique comparative et historique. Le créateur de cette dernière est l'allemand, **Franz Bopp** auteur du Système de la conjugaison du sanscrit comparé avec celui des langues : Grecque, latine, persane et germanique (1816).

Dès la fin du **18^{ème} siècle** et toujours avec le même but de découvrir des familles de langues ; on se penche sur l'étude de l'évolution des langues, on s'intéresse à leur histoire. On ne peut, en effet, comparer des langues que si l'on possède des informations portant sur des périodes assez longues. L'illustration parfaite de la méthode comparatiste se trouve dans l'œuvre de **Rasmus Rask** qui a mis en évidence une branche de famille des langues indo-européennes constituées par le Lituanien et le Letton.

I.4. Les néogrammairiens et la linguistique historique

Vers 1875 se forme à **Leipzig** un groupe de jeunes linguistes (**Brugmann et Osthoff**) qui prennent le nom de **néogrammairiens** et dont les thèses poussent à l'extrême certains aspects de la linguistique historique. Ils posent le caractère absolument nécessaire des lois

phonétiques et affirment l'aspect essentiellement historique de la linguistique : « La seule étude scientifique du langage est la méthode historique ».

Chapitre II : La linguistique moderne

S'il fallait décerner à un homme le titre de **fondateur de la linguistique moderne**, cet honneur reviendrait au grand savant suisse **Ferdinand De Saussure** (1857-1913).

Suisse Genevois **Ferdinand De Saussure** entreprends des études de philosophie romane à Leipzig, où il établit des contacts avec les néogrammairiens. Influencé par leurs théories, son célèbre Mémoire sur **le système primitif des voyelles dans les langues indo-européenne**, traite de phonétique historique et tend à démontrer que le sanscrit n'est pas la langue mère de toutes les autres, mais bien une langue sœur.

Sa thèse terminée, il est invité à Paris par **Michel Bréal** pour enseigner à l'Institut des Hautes Etudes. Dix ans plus tard, il retourne à Genève, où, après quelques années de somnolence à enseigner la grammaire comparée, il donne, entre 1906 et 1911, trois années de cours de linguistique générale. Il mourra sans avoir rien publié de cet enseignement. Ce sont : **Charles Bally** et **Albert Sechehaye** qui éditeront en 1916, à partir de notes, le **Cours de linguistique générale**. Depuis le livre est devenu un des points de départ quasi-universel de la réflexion en sciences humaines.

A partir de l'œuvre de **Saussure** (CLG) vont se développer plusieurs écoles que l'on qualifie de structuralistes.

II.1. La linguistique européenne

Elle va être représentée par **deux écoles** dont le centre d'intérêt est plus ou moins différent :

II.1.1. Le cercle de Prague

Représentant de la linguistique fonctionnelle. La méthodologie de ce dernier est fondée sur une conception de la langue analysée comme un système qui a une fonction, une finalité celle de communiquer.

Un cercle d'étude du langage qui se forme à Prague en octobre 1926, il a réuni des linguistes slaves et occidentaux qui vont se manifester au 1^{er} Congrès International de Linguistique, et ceci sur l'initiative de **Vihelmil Mathésius**, en collaboration avec d'autres linguistes slaves comme **Bohuslav Havranek**, **Joseph Mukarovsky**. On y trouve aussi des

étrangers (les occidentaux) comme le philosophe allemand **K. Buhler**, le yougoslave **A. Belic**, l'anglais **D. Jones** et les français **L. Tesnière**, **E. Benveniste**, **A. Martinet** collaborèrent aux publications du cercle. Mais particulièrement significative fut la participation de trois linguistes russes : **S. Karëvsky**, **R. Jakobson** et **N.S. Troubetzkoy**.

II.1.2. L'Ecole de Copenhague

L'objet de cette école est de retrouver dans la langue certaines conceptions de la logique, de rechercher le nombre de catégories et leurs définitions. Les représentants de cette école sont : Viggo Brondal (1887-1942) et Louis Hjelmslev (1889-1965).

Cette école linguistique fut fondée en 1931, elle se situe dans la lignée de l'enseignement de **F. De Saussure**. La méthodologie de cette école est fondée sur l'étude de la langue comme celle d'une structure, d'un système qu'il s'agit de décrire en lui-même et pour lui-même (principe d'immanence).

II.2. La linguistique américaine

L'une des caractéristiques majeurs de la linguistique américaine est son côté pratique. Elle est représentée par deux grands linguistes américains qui ont marquée l'histoire de la linguistique moderne :

II.2.1. Edward Sapir

Sapir est surtout connu pour ses travaux sur les rapports entre langue et vision du monde. Ses théories portent essentiellement sur le langage en tant que fait culturel à part entière. Il développe une anthropologie nouvelle basée sur le langage. S'inspirant librement des travaux de **F. Boas** sur le langage, il considère la langue comme un fait culturel à part entière, un objet à étudier par l'ethnographie.

II.2.2. Leonard Bloomfield

Bloomfield écrit son livre majeur, *Langage*, en 1933. Il est le tenant d'une linguistique mécaniste, alors que Saussure est partisan et défenseur d'une linguistique mentaliste. La linguistique mécaniste refuse de faire intervenir le sens. L'idée de Bloomfield était d'appliquer à l'anglais, de manière mécanique, les techniques mises au point pour les langues amérindiennes. Il fonde sa théorie sur la théorie du comportement appelée *Behaviorisme* de l'anglais *Behavior* (comportement).

Bloomfield considère que la langue fonctionne selon le même principe de stimulus et de réponse que le comportement. La tâche du linguiste sera donc de décrire les rapports entre stimulus linguistique et réponse linguistique. Il conçoit le sens, non comme une analyse de signifié ou de concept, mais comme coïncidant avec la réaction linguistique et ne se mesurant qu'en fonction de la réponse.

Il est à l'origine d'une école appelée **distributionnalisme** par ses disciples. Le distributionnalisme tire son nom de la **distribution** des unités que l'on étudie. La distribution d'une unité correspond à l'ensemble des environnements dans lesquels on rencontre l'unité considérée.

Chapitre III : La révolution Saussurienne

III.1. L'opposition langage / langue / parole

Dans l'ensemble des manifestations du langage, il faut distinguer ce qui relève de l'action individuelle, variable, unique, imprévisible que Saussure nomme **la parole**, de ce qui est constant, commun aux sujets parlants, **la langue**. **Le langage**, selon Saussure, se compose donc de **la langue** et de **la parole** (langage = langue + parole).

La **langue** est un phénomène social, le code commun à tous les membres d'une communauté linguistique, un trésor déposé chez les sujets.

La **parole**, quant à elle, est l'acte individuel de communication, c'est l'utilisation réelle de la langue par un locuteur.

III.2. Le signe linguistique et ses caractéristiques

Le signe linguistique est l'unité de base de l'analyse linguistique « il est la plus petite unité ayant un sens et un son dans un code donné ». Il unit non une chose et un nom, mais un concept et une image acoustique. **Saussure** réajuste sa formulation, il abandonne les termes concept et image acoustique et propose ceux de **signifié** et **signifiant**.

Le signe linguistique, comme le définit Saussure, présente un certain nombre de caractéristiques essentielles :

- 1- **Le caractère arbitraire** : Le lien entre le signifiant et le signifié est arbitraire. Il n'y a aucune relation mutuelle entre les deux. La preuve apparaît dans la variété des

dénominations d'une langue à une autre pour une même réalité signifiée. Toutefois cette relation reste nécessaire pour les besoins de la communication.

- 2- **Le caractère linéaire du signifiant** : La langue parlée qui est la première par rapport à la langue écrite, impose au signifiant de se dérouler sur une ligne continue, étendue en une seule dimension : celle du temps. Nous ne pouvons pas prononcer deux sons à la fois.
- 3- **Mutabilité et immutabilité du signe linguistique** : Ce caractère du signe linguistique est à première vue paradoxal. En effet, on pourrait l'exprimer ainsi : le signe change et ne change pas. Le paradoxe n'en est pas moins logique. Si l'évolution l'exige, un signifié peut être associé à un nouveau signifiant ou un signe linguistique peut être entièrement forgé. Mais il faut que la contrainte imposée par l'évolution soit très forte, sinon il n'y aurait aucune raison pour quitter un arbitraire pour un autre arbitraire.
- 4- **Le caractère différentiel du signe linguistique** : tout signe linguistique est en opposition avec un autre, et c'est en vertu de cette opposition qu'il reçoit sa valeur, sa fonction. Un signe ne se définit en tant que tel qu'au sein d'un ensemble d'autres signes.

III.3. La nouvelle conception de la linguistique : diachronie et synchronie

L'autre distinction que Saussure présente est celle de **diachronie** et **synchronie**. Cette distinction permet de décrire dans quel cadre l'étude de la langue doit être envisagée. Les travaux des néogrammairiens avaient démontré qu'il est impossible de décrire les mécanismes d'une langue comme on décrit un moteur. Pour eux il faut étudier les changements phonétiques de manière globale « La seule étude de scientifique du langage est la méthode historique (diachronique) ».

Pour **Saussure**, la langue n'est pas une simple somme d'éléments juxtaposés, mais elle est un système de relations. Il développe cette idée dans sa fameuse comparaison entre la langue et la partie **du jeu d'échecs**.

Considérons un échiquier à un moment donné, les pièces étant disposées d'une certaine manière, que les pièces soient en bois, en os, en métal ou en plastique, peu importe leurs formes, tous ces critères ne changent en rien aux règles de mouvement. Pour comprendre le problème d'échec posé à un moment donné, il est inutile de connaître les coups passés, il est

inutile d'examiner les pièces séparément. Il faut donc avoir une vue globale de toutes les relations qui existent entre les pièces à un moment donné. Lorsqu'on déplace une pièce, le changement ne va pas affecter la pièce elle seule, il y aura répercussion sur l'ensemble du jeu.

Si l'on suit Saussure, il en va de même pour les langues, celles-ci changent et évoluent constamment, mais on ne peut rendre compte de l'état où elles se trouvent à un moment donné. De même que dans un jeu d'échecs il est inutile de connaître les coups passés, de même pour décrire une langue le point diachronique est secondaire.

Saussure réclame que l'on adopte une attitude examinant les faits dans leurs simultanités, de manière synchronique.

III.4. Les rapports syntagmatiques et paradigmatiques

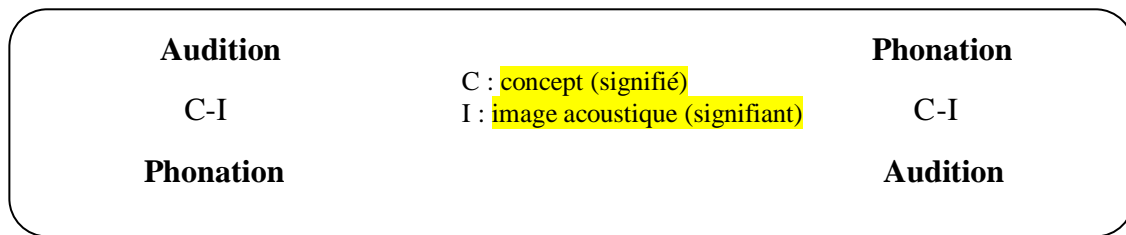
Selon Saussure, dans le système qui est la langue, il n'y a que des différences dans ce cas on peut dire qu'un système linguistique est une série de différences de sons associée à une série de différence de d'idées. A partir de là, nous disons que tout le mécanisme d'une langue repose sur des rapports de deux sortes : **syntagmatique** et **associatif** (paradigmatique).

Dans l'axe **syntagmatique** : la valeur d'un signe est due aux contrastes avec ce qui le précède et ce qui le suit.

Dans l'axe **associatif** : un terme s'oppose à ceux avec lesquels il a quelque chose en commun et qui n'apparaissent pas dans le discours précisément parce que lui apparaît.

On dira qu'il s'agit d'un rapport in-absentia (l'absence de termes avec lesquels le terme en question entre en rapport associatif). Alors que dans l'ordre syntagmatique, il s'agit d'un rapport in-praesentia (présence des termes précédents et suivants). On appelle tous les éléments qui se situent sur l'axe syntagmatique des syntagmes et les éléments qui se situent sur l'axe paradigmatique des paradigmes.

III.5. Le schéma de la communication d'après le CLG



Ce schéma représente le circuit de la parole humaine entre deux interlocuteurs **A** et **B**. **F. De Saussure** expose que le point de départ du circuit se trouve dans le cerveau de l'un des interlocuteurs, A par exemple, où les faits de consciences, appelés concepts sont associées aux représentations des signes linguistiques ou image acoustique servant à leur expression.

Un concept donné déclenche dans le cerveau une image acoustique correspondante (phonème psychique) ; puis le cerveau transmet aux organes de phonation une impulsion corrélative à l'image (phonème physiologique) : les ondes sonores se propagent alors de la bouche **A** à l'oreille **B** (processus physique), enfin le circuit se prolonge en **B** dans l'ordre inverse.